



<http://www.pcma-tennis.fr>

Parc Jean de la Fontaine
 1, Impasse Fleurus
 94700 MAISONS-ALFORT
 Tel : 01 48 99 16 42
pcma.tennis@gmail.com

Passing Club Maisons-Alfort

BULLETIN D'INSCRIPTION 2020/2021

ECOLE COMPETITION JEUNES

Joueur - Jour du cours	Heure du cours

Réinscription :

OUI NON

Certificat médical à fournir, le cas échéant, au plus tard lors du premier cours. OUI NON

TARIFS 2020/2021				Cadre réservé au Club : 57 94 0483	
Formules compétitions (*)	Montant	Nombre	A régler	Règlement en espèce : OUI : €	
Formation A1 obligatoire à partir de 15 ans				-----	
COMPETITION 2h + 1h de PHYSIQUE	425 €			Règlement par chèque(s) :	€
COMPETITION 2h1/2 + 1h de PHYSIQUE	455 €			- Début Juillet :	€
COMPETITION 3h + 1h de PHYSIQUE	485 €			- Début Août :	€
COMPETITION 3h1/2 + 1h de PHYSIQUE	515 €			- Début Septembre :	€
				- Début Octobre :	€

Réduction à partir du 2 ^{ème} enfant (p/enfant)	-15 €			Règlement par CHEQUES VACANCES :	€ ou COUPONS SPORT : €
TOTAL A REGLER :				Règlement par CB :	€

(*) Licence FFT (20 €) et réservations comprises, 5 invitations offertes à chaque enfant (valeur 25 €).

M. /Mme NOM : PRENOM : N° Rue/Avenue : CP : Ville :

Tél fixe : Portable : Adresse@mail :

INFO LICENCE FFT

NOM de l'enfant	Prénom de l'enfant	Date de naissance de l'enfant
1-		F G
2-		F G
3-		F G
4-		F G

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement au secrétariat de l'association. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, le PCMA s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données entré en application le 25 mai 2018. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser au Secrétaire du Comité Directeur. **Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les dispositions prises en matière de confidentialité du club. J'autorise le PCMA à reproduire et représenter l'image de mon enfant dans le cadre de sa communication : affiche, site internet, flyer.** Nous acceptons le règlement intérieur du club et nous nous engageons à le respecter.

Fait à Maisons-Alfort, le

« Bon pour accord »

Nom et signature d'un parent